FONDATION
COLLÈGE LIONEL-GROULX
« S'INSTRUIRE. RÉUSSIR. REDONNER. »

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Diffusion immédiate

Avis de nomination

Une nouvelle présidence pour la Fondation

Sainte-Thérèse, 13 juillet 2026. — Le conseil d'administration de la Fondation du Collège Lionel-Groulx a procédé, le 6 juillet dernier, à la nomination de Me Carl-Éric Therrien à la présidence de l'organisme. Il succède à monsieur Paul Paré, qui a quitté ses fonctions après 17 ans à ce poste.

Me Therrien est membre administrateur du conseil d'administration de la Fondation depuis 16 ans. Il entre en fonction pour un mandat d'un an renouvelable à la prochaine assemblée générale annuelle. « Nous sommes très heureux que Me Therrien poursuive son engagement au sein de la Fondation, cette fois à la présidence, mentionne Jocelyne Roch, directrice générale de la Fondation. Il a su démontrer sa volonté de se mobiliser pour incarner les valeurs de motivation, d'ambition et d'inspiration de notre organisme. Sa vision nous aidera à relever les défis des prochaines années. »

Me Therrien est titulaire d'un baccalauréat en droit et membre du Barreau du Québec, il pratique notamment en droit administratif et droit commercial. Grâce à son expertise, il saura mettre à profit son approche basée sur la collaboration et

l'engagement afin de contribuer à la mission de la Fondation au bénéfice de la communauté étudiante.

Passation du flambeau

Me Therrien prend la relève de Monsieur Paul Paré jusqu'alors président de la Fondation, après 20 ans comme membre administrateur. « Je laisse un organisme en excellente situation financière. Je passe le flambeau à Carl-Éric en toute confiance. Il est bien entouré d'administrateurs dévoués pour poursuivre le travail entamé. La communauté étudiante a besoin de sa fondation », conclut Paul Paré, président sortant.

-30-

Source :

Jocelyne Roch
Direction générale | Fondation du Collège Lionel-Groulx
fondation@clg.qc.ca | 514-606-5410